

Aide au retour concrète

Sri Lanka, Colombo

M. A. est rentré volontairement au Sri Lanka en janvier 2010. Il est retourné auprès de sa femme qui était enceinte. Avant se retour, il avait soumis un projet de réintégration auprès de l'Office fédéral des migrations (ODM) dans l'espoir de recevoir un soutien pour devenir chauffeur de bus scolaire.

Après son retour dans son pays d'origine, M. A. a pris contact avec le bureau local de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) afin de mettre sur pied son projet de réintégration. M. A. a alors réalisé qu'un bus de seconde-main était beaucoup plus cher que ce qu'il pensait. Il a donc demandé d'adapter son projet et de pouvoir acheter un tuk-tuk afin de travailler comme chauffeur de taxi.



L'OIM a transmis cette demande à l'ODM qui a accepté le nouveau projet. Quelques jours plus tard, M. A. a pu se procurer son véhicule et mettre sur pied son nouveau projet.

Avec le revenu de son travail, il peut à présent couvrir les besoins quotidiens de sa famille.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

